A L’ISSUE DU VOTE AU SENAT DU PROJET DE LOI ALUR : LE CESE SE FELICITE D’AVANCEES POUR LES JEUNES QUI EN APPELLENT D’AUTRES

PUBLIÉ LE 03/02/2014

Suite à l’adoption, en deuxième lecture au Sénat, du projet de loi sur l’accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR), le 31 janvier 2014, le CESE se félicite qu’un certain nombre des préconisations de son avis du 23 janvier 2013 sur le « logement autonome des jeunes » fassent l’objet de mesures législatives, et appelle le Gouvernement à poursuivre ses efforts.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026